

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** DESIGNBELAGS-FUGE

**Code produit:** DBF

**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 16.10.2024

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 14.05.2024

**Région:** CH

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial**

**DESIGNBELAGS-FUGE**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit chimique pour la construction, la modernisation et la réparation.

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

LUGATO GmbH & Co. KG

Großer Kamp 1

D-22885 Barsbüttel

N° de téléphone +49 (0)40 694 07-0

N° Fax +49 (0)40 694 07-109 + 110

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sicherheit@lugato.de

**Responsable de la mise sur le marché Suisse:**

**Adresse**

Puag AG

Oberebenestrasse 51

CH-5620 Bremgarten

N° de téléphone +41 41 56 648 88 00 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

N° Fax +41 41 56 648 88 60 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

e-mail info@puag.ch

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique: Tél.: 145

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**

-

**Mention d'avertissement**

-

**Mentions de danger**

-

**Mentions de danger (UE)**

EUH208

Contient 3-aminopropyltriéthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.

**Conseils de prudence**

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** DESIGNBELAGS-FUGE

**Code produit:** DBF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 16.10.2024

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 14.05.2024

Région: CH

-

## Éléments d'étiquetage additionnels

Règlement (CE) n° 528/2012 relative aux produits biocides:

Contient une substance active biocide : BBIT

## Informations relatives à l'étiquetage

L'étiquetage (mentions de danger (UE)) est conforme aux dispositions de l'annexe II du Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Produit non soumis à étiquetage en vertu les Ordonnance sur les produits chimiques (Ochim, RS 813.11).

## 2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Caractérisation chimique

Mastic pour joints à élasticité permanente

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires		
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	<b>DESTILLATS MOYENS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS</b>			
	64742-46-7 265-148-2 649-221-00-x 01-2119552497-29	Asp. Tox. 1; H304	< 5,00	% en poids
2	<b>AMINOFUNCTIONAL METHYLSILSESQUIXANE</b>			
	128446-60-6 - - -	Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315	< 2,50	% en poids
3	<b>3-aminopropyltriéthoxysilane</b>		<b>cf. note bas de page (1)</b>	
	919-30-2 213-048-4 612-108-00-0 -	Acute Tox. 4*; H302 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318	< 1,00	% en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

(\* , \*\* , \*\*\* , \*\*\*\* ) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

(1) La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa , différemment / complémentaiement de la classification décrite dans l'annexe VI.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	N	-	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation.

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact cutané

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** DESIGNBELAGS-FUGE

**Code produit:** DBF

**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 16.10.2024

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 14.05.2024

**Région:** CH

Éliminer avec un chiffon ou du papier. Laver immédiatement à l'eau et au savon.

## **Après contact oculaire**

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

## **Après ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Donnée non disponible.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Agent d'extinction approprié**

Mousse; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Dioxyde de carbone

#### **Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucuns connus.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

#### **Pour les secouristes**

Donnée non disponible. Équipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Donnée non disponible.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Veiller à la bonne aération des locaux. Se référer aux mesures de protection énumérées dans rubrique 8.

#### **Mesures générales de protection et d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

#### **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** DESIGNBELAGS-FUGE

**Code produit:** DBF

**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 16.10.2024

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 14.05.2024

**Région:** CH

## Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

## Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Acides; Bases; Tenir à l'écart de l'eau.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	éthanol	64-17-5	200-578-6	
	<b>MAK (SUVA)</b>			
	Ethanol / Ethanol			
	VLE (courte durée)	1920	mg/m <sup>3</sup>	1000 ppm
	VLE (8h)	960	mg/m <sup>3</sup>	500 ppm
	Remarque/s	SSC		

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

#### Equipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

##### Protection des yeux / du visage

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

##### Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié

Gants protecteurs imprégnés de nitrile

##### Divers

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat d'agrégation</b>	liquide
<b>Etat</b>	pâteux
<b>Couleur</b>	divers coloris
<b>Odeur</b>	

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** DESIGNBELAGS-FUGE

**Code produit:** DBF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 16.10.2024

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 14.05.2024

Région: CH

douce
-------

<b>pH</b>	
Remarque/s	neutre

<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>
Donnée non disponible.

<b>Point de fusion/point de congélation</b>
Donnée non disponible.

<b>Température de décomposition</b>	
Valeur	> 150 °C

<b>Point d'éclair</b>
non disponible

<b>Température d'inflammation</b>	
Valeur	> 400 °C

<b>Inflammabilité</b>
Donnée non disponible.

<b>Limites inférieure d'explosion</b>
Donnée non disponible.

<b>Limites supérieure d'explosion</b>
Donnée non disponible.

<b>Pression de vapeur</b>
Donnée non disponible.

<b>Densité de vapeur relative</b>
Donnée non disponible.

<b>Densité relative</b>
Donnée non disponible.

<b>Densité</b>	
Valeur	1,01 g/cm <sup>3</sup>

<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Remarque/s	insoluble

<b>Solubilité</b>
Donnée non disponible.

<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>
Donnée non disponible.

<b>Viscosité cinématique</b>	
Valeur	130 Pa.s
Type	dynamique
Remarque/s	à une force de cisaillement de 20 / s

<b>Caractéristiques des particules</b>
Donnée non disponible.

## 9.2 Autres informations

<b>Autres informations</b>
Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** DESIGNBELAGS-FUGE

**Code produit:** DBF

**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 16.10.2024

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 14.05.2024

**Région:** CH

Donnée non disponible.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

## 10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

## 10.5 Matières incompatibles

Acides; Bases; Eau

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Méthanol; Dégagement possible de faibles quantités de formaldéhyde

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

<b>Toxicité orale aiguë</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité dermale aiguë</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>
Donnée non disponible.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>
Donnée non disponible.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>
Donnée non disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>
Donnée non disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>
Donnée non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</b>
Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>
Donnée non disponible.
<b>Propriétés perturbant le système endocrinien</b>
Donnée non disponible.
<b>Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée</b>
Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage. Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

**Autres informations**

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** DESIGNBELAGS-FUGE

**Code produit:** DBF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 16.10.2024

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 14.05.2024

Région: CH

## Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

## Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

## Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

## Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

## Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

## Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

## Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

## 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

## 12.8 Autres informations

### Autres informations

Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le CH-Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** DESIGNBELAGS-FUGE

**Code produit:** DBF

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 16.10.2024

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 14.05.2024

Région: CH

## 14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

## 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

##### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

##### **Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

##### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	2-n-butyl-benzo[d]isothiazole-3-one	4299-07-4	420-590-7	75
2	3-aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	213-048-4	75

##### **DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### **Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

#### **Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.



# Fiche de données de sécurité CE

---

**Nom commercial :** DESIGNBELAGS-FUGE

**Code produit:** DBF

**Version actuelle:** 3.0.0, établi le: 16.10.2024

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 14.05.2024

**Région:** CH

---

H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)**

N La classification comme cancérogène peut ne pas s'appliquer si l'historique complet du raffinage est connu et s'il peut être établi que la substance à partir de laquelle elle est produite n'est pas cancérogène. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées dans la troisième partie.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 671077